

Longue pause

COMPÉTENCES

«Je souhaite reprendre une activité professionnelle après une période de douze ans au foyer, comment faire?»

Actuellement, 21%* des femmes arrêtent de travailler à la naissance de leur premier enfant. Il semblerait que 7,8%* des hommes optent pour le statut d'homme au foyer. Après quelques années d'absence, reprendre une activité professionnelle par choix ou obligation n'est pas si simple.

Un passage difficile

Il y a tout d'abord le saut à faire. Plus la période au foyer a été longue, plus ce passage s'avère difficile. En effet, il s'agit de quitter l'univers sécurisé du cocon familial pour se lancer dans l'inconnu. Pour soi-même, comme pour l'entourage, rien ne sera plus comme avant. Une telle démarche ressemble bien souvent à un processus de deuil. Durant cette période, les hommes et femmes au foyer ont tendance à témoigner de leurs difficultés à reprendre confiance en leurs compétences professionnelles, à valoriser leur parcours et doivent parvenir à dépasser leurs propres freins.

LA CHRONIQUE DU SPÉCIALISTE

FRANÇOISE PIRON
DIRECTRICE
DE L'ASSOCIATION
PACTE



D'un point de vue pratique, le CV comporte un «trou». Si le CV classique chronologique n'est pas recommandé, en revanche, opter pour un CV par compétences offre un avantage certain. Il s'agit également de valoriser des aptitudes développées dans le cadre de la gestion de l'organisation familiale. Concrètement, l'objectif est de transformer ce type d'activités en compétences négociables professionnellement. Et pourquoi ne pas présenter la gestion du budget «vêtements» pour trois enfants comme une faculté de déterminer des besoins et des priorités, ainsi qu'une compétence d'analyse comparative du marché!

Enfin, gardez à l'esprit qu'en tant que mère ou père au foyer, votre principal atout est la direction au quotidien d'une petite entreprise!

* Centre de compétences suisse en sciences sociales, étude «Vivre en Suisse»